

Débat d'experts sur les impacts économiques du TPP

Volume 9, numéro 2, mars 2016

Résumé analytique

La publication des dispositions du Partenariat transpacifique (TPP) a permis d'évaluer les impacts économiques. Nous présentons ici les conclusions de trois études économétriques. Deux d'entre elles ont été au cœur d'un débat entre économistes aux États-Unis au cours des dernières semaines. Nous rapportons ici les principaux arguments qui furent avancés. Le Président Truman cherchait à l'époque un économiste manchot qui ne pourrait lui dire « on the other hand ». Les conclusions des deux dernières études divergent suffisamment pour qu'il eut sûrement réitéré son souhait.

Contenu

TPP : croissance économique ou pertes d'emplois ? 2

TPP : croissance économique ou pertes d'emplois?

Les effets économiques d'un accord commercial tel que le Partenariat transpacifique sont très difficiles à évaluer et, pourtant, une bonne part de l'argumentation en leur faveur réside dans la croissance économique et la création d'emplois qu'ils vont engendrer. Depuis que le texte de l'accord a été rendu public, plusieurs études d'impact ont été publiées. Elles n'arrivent pas toutes aux mêmes conclusions. Nous faisons ici la présentation des principales conclusions de trois d'entre elles, particulièrement des effets attendus sur l'économie américaine.

La première a été publiée par la *Banque mondiale* en janvier 2016. Comme son titre l'indique (*Potential Macroeconomic Implications of the Trans-Pacific Partnership*), elle tente d'évaluer les implications macroéconomiques du TPP. Il s'agit d'une étude classique sur les effets de détournement du commerce et sur l'érosion des préférences. La deuxième a été réalisée par le *Peterson Institute for International Economics* et propose un modèle pour évaluer les effets économiques du TPP. Il s'agit en fait d'une mise à jour d'une étude réalisée en 2012 par le même groupe, qui a été actualisée à la suite de la publication du texte du TPP. Finalement, le *Global Development and Environment Institute* (GDAE) de l'Université Tufts s'est prêté au même jeu. Nous discuterons de la nature du débat qui entoure ces différentes études et de leurs résultats respectifs.

Banque mondiale

Global Economic Prospects, Chapitre 4, *Potential Macroeconomic Implications of the Trans-Pacific Partnership*, En ligne :

<http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/GEP/GEP2016a/Global-Economic-Prospects-January-2016-Implications-Trans-Pacific-Partnership-Agreement.pdf>

Constats

- Le commerce international a crû rapidement au cours des 25 dernières années, passant d'une valeur totale de 8,7 billions de \$ en 1990 à 46 billions de \$ en 2014.
- Le nombre d'accords commerciaux régionaux (ACR) a explosé depuis 1995, alors qu'on en comptait à peine 50, pour atteindre 274 accords en 2015. Les deux plus importants demeurent l'Union européenne et l'ALÉNA.

- Plusieurs nouveaux ACR vont bien au-delà des normes établies dans les accords de l'OMC, particulièrement sur les sujets suivants :
 - L'utilisation de la méthode de la liste négative pour la libéralisation du secteur des services, ce qui permet de couvrir tous les secteurs à l'exception de ceux qui sont explicitement exclus. Le GATS repose sur la méthode de la liste positive.
 - De nouvelles règles pour le commerce électronique.
 - Traitement national mur-à-mur pour les investisseurs étrangers, autant avant qu'après établissement.
 - Une réglementation rationalisée à travers des principes uniformisés.
 - Une protection de la propriété intellectuelle accrue et des obligations d'application plus stricte que celles prévues à l'ADPIC.
 - Des engagements liés aux subventions gouvernementales.
 - Une compétitivité neutre des entreprises d'État.
 - Des codes sur le travail et l'environnement.
 - Un mécanisme de résolution des différends amélioré pour plusieurs sujets inclus à l'accord.

- Le débat sur les effets des ACR demeure vif à plusieurs égards. Si plusieurs font valoir qu'ils ouvrent les marchés, favorisant une meilleure division du travail, facilitant les retombées technologiques et l'augmentation de la productivité, d'autres soulignent que les gains de compétitivité attendus peuvent être annihilés par les effets de détournement de commerce. Les ACR peuvent également miner les avantages préférentiels dont bénéficient spécifiquement les pays les moins développés dans la mesure où les pays signataires profitent tous des mêmes avantages, ce qu'on appelle « l'effet d'érosion des préférences ».

Les caractéristiques du TPP

L'étude de la Banque mondiale rappelle qu'une bonne part du commerce entre les pays signataires du TPP est déjà couverte par des ACR : l'ALÉNA, la zone de libre-échange de l'ASEAN, l'accord de libre-échange entre l'ASEAN, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'accord de libre-échange entre l'ASEAN et le Japon et l'accord P4 entre Brunei, le Chili, Singapour et la Nouvelle-Zélande. Les tarifs douaniers entre les pays du TPP sont en effet passés de 5,6 % en 1996 à 2,7 % en 2014. Cette diminution cache cependant que les tarifs douaniers demeurent très élevés sur toute une gamme de produits et le TPP aura ici un impact important dans la libéralisation des échanges.

Le TPP cherche à faciliter le développement de chaînes d'approvisionnement parmi ses membres. Les membres doivent cependant respecter de nouvelles obligations en matière d'environnement, de travail et de protection de la propriété intellectuelle. Ces obligations peuvent avoir des implications importantes pour la compétitivité des États membres les moins développés qui profitent jusqu'à maintenant de règles moins restrictives. Elles peuvent les inciter à se lancer dans de difficiles réformes en vue de se conformer aux nouvelles règles du TPP. Étant donné qu'elles auront un impact profond sur les façons de faire de plusieurs acteurs importants dans les cadres nationaux et que les débats seront

surement vigoureux, le résultat de ces réformes est aujourd'hui, pour la Banque mondiale, bien difficile à prévoir.

Les effets économiques mesurés

- Toujours selon la Banque mondiale, l'accord pourrait au final permettre un accroissement du Produit national brut des pays signataires à hauteur de 1,1 % en moyenne d'ici 2030.
- Les gains les plus importants seraient réalisés par le Vietnam (10 %) et la Malaisie (8 %). L'impact pour les membres de l'ALÉNA serait modéré, soit 0,6 % en moyenne.
- Les impacts économiques négatifs sur les non-membres seraient limités (-0,1 % en 2030). Seuls la Corée, la Thaïlande et d'autres petits états asiatiques verraient leur PNB diminuer davantage (-0,3 %). La Corée sera victime de l'effet d'érosion des préférences lié à son accord commercial avec les États-Unis alors que la Thaïlande et d'autres petits États asiatiques (Cambodge, Bangladesh, Laos, Népal) verront opérer l'effet de diversion par une concurrence accrue du Vietnam sur les marchés des pays du TPP.

Peterson Institute for International Economic (PIIE)

Assessing the Trans-Pacific Partnership, PIIE Briefing 16-1, Février 2016, En ligne : <http://www.iie.com/publications/briefings/piieb16-1.pdf>

L'étude du Peterson Institute, réalisée par Peter A. Petri et Michael G. Plummer, estime les effets en utilisant un modèle quantitatif exhaustif. Elle estime que le TPP provoquera une augmentation des revenus annuels réels des États-Unis de 131 milliards de \$, ou 0,5 % du PIB, et une augmentation des exportations de 357 milliards de \$, ou 9,1 % des exportations en 2030. Les États-Unis seront les plus importants bénéficiaires de l'accord en termes absolus et il offrira d'importants gains au Japon, au Vietnam et à la Malaisie. Les autres États membres obtiendront des gains moins importants, mais néanmoins significatifs.

Si l'emploi aux États-Unis n'est pas sensiblement affecté, certaines industries seront touchées et des coûts d'ajustement sont à prévoir alors que les travailleurs et le capital migreront d'industries moins productives vers celles qui le sont davantage. L'étude du Peterson Institute estime que 53 700 emplois américains seront touchés, soit le total des emplois qui passeront d'une industrie à une autre chaque année suite à l'entrée en vigueur de l'accord. Pour donner une idée de ce que représente ce transfert, il est rappelé que 55 millions de travailleurs changent d'emploi chaque année aux États-Unis. Les transferts d'emplois dus au TPP représenteraient donc une augmentation d'à peine 0,1 % par année.

Des tarifs douaniers plus bas, une logistique améliorée et de meilleurs systèmes d'information sont tous de nouvelles réalités qui permettront aux entreprises d'exploiter les gains de la spécialisation internationale de manière beaucoup plus intensive qu'auparavant. Les négociations commerciales globales n'ont pas progressé au cours des dernières années, ne suivant pas le mouvement de ces développements récents. Les États ont dû se tourner vers des accords bilatéraux ou plurilatéraux qui représentent toutefois une option moins efficace si l'on se place du point de vue de l'objectif recherché d'une intégration économique mondiale plus notable, notamment en raison de l'effet de diversion qui limite les gains de productivité et en l'absence d'une masse critique pour favoriser l'émergence de nouvelles règles globales.

Les grands accords régionaux peuvent constituer une réponse à l'embourbement des négociations multilatérales en diminuant les effets de diversion et en adoptant des règles qui pourraient éventuellement prendre le chemin du multilatéralisme.

**Impacts du TPP sur le revenu réel des pays signataires,
en 2030 (en %)**

États-Unis	0,5
Canada	1,3
Mexique	1,0
Pérou	2,6
Chili	0,9
Australie	0,6
Nouvelle-Zélande	2,2
Japon	2,5
Vietnam	8,1
Brunei	5,9
Singapour	3,9
Malaisie	7,6

Le TPP ne devrait pas avoir d'impacts majeurs sur les pays tiers. Des pertes seraient néanmoins importantes pour la Chine, l'Inde et la Thaïlande, qui concurrencent les pays du TPP sur le marché asiatique. La Corée souffrirait également de l'élargissement de l'accès au marché américain aux pays signataires d'Asie.

En somme pour le Peterson Institute, le TPP semble avoir atteint ses deux principaux objectifs. D'abord, l'accord serait bénéfique pour les économies des pays signataires. Ensuite, de nouvelles règles allant beaucoup plus loin dans l'intégration que celles de l'OMC

ont été établies, ce qui aurait en retour pour effet de renforcer le système commercial mondial.

Global Development and Environment Institute (GDEI)

Working Paper 16-01, *Trading Down: Unemployment, Inequalities and Other risks of the Trans-Pacific Partnership Agreement*, Janvier 2016, En ligne : <http://www.ase.tufts.edu/gdae/Pubs/wp/16-01Capaldo-IzurietaTPP.pdf>

Utilisant le modèle GPM des Nations Unies (*United Nations Global Policy Model*) pour ses projections, l'étude est présentée par Jeronim Capaldo, Alex Izurieta et Jomo Kwame Sundaram. Les résultats sont fort différents des autres études.

Le modèle ici utilisé diffère, en particulier, de celui utilisé par la Peterson Institute sous trois principaux aspects. Le premier est qu'il prévoit qu'une diminution de la demande peut générer du chômage. Deuxièmement, le GPM reconnaît que la distribution des revenus et la part du travail dans le revenu total vont varier au fil des années. Une diminution de la part du travail dans le coût total des produits va entraîner une diminution du revenu des ménages, laquelle fera en sorte qu'il leur sera alors plus difficile de se procurer les biens locaux. L'économie devient alors plus dépendante de l'endettement et de la demande extérieure, ce qui peut générer de l'instabilité économique. Finalement, le GPM se base sur un ensemble de données macroéconomiques cohérent pour tous les pays.

Impacts du TPP sur la croissance économique et l'emploi (2015-2025)

	PIB	Emplois (en milliers)
États-Unis	-0,54	-448
Canada	0,28	-58
Mexique	0,98	-78
Pérou et Chili	2,84	-14
Australie	0,87	-39
Nouvelle-Zélande	0,77	-6
Japon	-0,12	-74
Vietnam, Brunei Singapour et Malaisie	2,18	-55

Les résultats auxquels aboutissent les auteurs de l'étude suggèrent que l'impact positif d'une augmentation du volume des échanges commerciaux pourrait être effacé par une diminution de la demande nationale due aux compressions des revenus du travail. Le TPP

aurait ainsi un impact négligeable, voire même négatif sur la production, avec en retour une diminution de l'emploi dans tous les pays signataires.

Les pertes d'emplois seraient toutefois plus importantes dans les pays tiers, même si elles demeurent marginales sur l'ensemble de la population active. L'Union européenne devrait ainsi perdre 880 000 emplois d'ici 2025. La Chine, l'Inde, l'Indonésie et d'autres économies asiatiques en développement qui ne participent pas au TPP devraient, quant à elles, perdre 4,5 millions d'emplois.

Globalement, le TPP favoriserait la concurrence dans les coûts du travail et les gains en capital. Tout dépendant de la réaction des États qui ne sont pas signataires du TPP, cette situation pourrait favoriser une course globale vers le bas, diminuant les revenus de travail pour des gains commerciaux de plus en plus fuyants.

« Selon les conclusions du modèle, il est difficile de comprendre comment, dans un monde où les barrières commerciales se sont constamment réduites, nous avons pu assister à d'aussi importantes périodes de prospérité au cours des dernières décennies. »

— Robert Z. Lawrence, professeur de commerce international et d'investissements à Harvard, 29 janvier 2016

Le débat d'experts

La recherche du GDEI visait au départ à remettre en question les résultats trop optimistes d'une étude du Peterson Institute publiée en 2012, mise à jour depuis. Il était inévitable qu'un débat sur la légitimité des deux modèles s'ensuive. Comme indiqué plus haut, le GDEI estime que les hypothèses de la constance de l'emploi et de la distribution des revenus cachent les impacts négatifs du TPP.

Robert Z. Lawrence, professeur de commerce international et d'investissements à Harvard prend partie pour l'étude du PIIE¹. Il pose à cet égard trois questions : le modèle utilisé est-il pertinent pour l'analyse des politiques commerciales ? Les caractéristiques du TPP sont-elles bien représentées dans le modèle ? Et ses résultats sont-ils crédibles ?

Lawrence estime que le modèle du PIIE est nettement supérieur quant à la pertinence de l'analyse et la représentation des caractéristiques du TPP. Les équations sur lesquelles le modèle du GDEI se base ne sont pas disponibles, avec le résultat que l'on doit se fier à l'interprétation des résultats qu'en font les auteurs. Lawrence tente ainsi de discréditer par l'absurde les résultats du modèle, notamment le fait que le TPP entraînerait des pertes d'emplois et une augmentation des inégalités, et ce en inversant les conclusions. Imaginons, écrit-il, que tous les États du TPP augmentent leurs tarifs douaniers et restreignent les mouvements de capitaux. Selon le modèle, il devrait en résulter une augmentation de l'emploi malgré une diminution des exportations !

¹ (En ligne : <http://blogs.piie.com/trade/?p=553>)

Jomo Kwame Sundaram, un des auteurs de l'étude du GDEI, estime que le professeur Lawrence détourne le sens des conclusions de son groupe². Son étude, écrit-il, ne vise pas l'analyse exhaustive des impacts du TPP, mais plutôt à remettre en question les conclusions trop optimistes du PIIE quant aux effets du TPP sur la croissance économique et l'emploi. La contribution la plus importante à la croissance prévue par le PIIE proviendrait, souligne-t-il, de mesures non tarifaires, le renforcement de la protection de la propriété intellectuelle par exemple, qui sont traitées par le modèle comme équivalentes à des réductions de tarifs, et ce sans base théorique pour justifier un tel amalgame. De plus, les coûts associés à un tel renforcement ne sont jamais évalués, donc jamais intégrés au modèle.

« Le professeur Lawrence peut bien estimer que le calcul des gains associés aux nouvelles règles introduites par le TPP est acceptable et satisfaisant, il faut cependant dire qu'il s'agit ici davantage de foi et de loyauté ».

— Jomo Kwame Sundaram, économiste, 8 février 2016

Une question de foi

Le débat sur les impacts économiques du TPP montre encore une fois à quel point il est difficile d'en arriver à une quantification objective de ceux-ci. Des choix subjectifs doivent être faits pour modéliser des interactions d'une énorme complexité. Les débats retrouvent ainsi rapidement le terrain théorique où les vérités des uns constituent les contradictions des autres. Il est d'autant plus difficile d'évaluer l'impact réel de la libéralisation des échanges qu'il est impossible dans la réalité de faire évoluer deux mondes en parallèle, le premier sans libéralisation et l'autre à la suite d'un accord commercial, afin de comparer ces impacts.. La seule certitude est que partisans et détracteurs de l'accord y trouveront du grain à moudre. L'opportunité de son adoption devient ensuite une question d'ordre politique et relève des jeux de pouvoir qui s'exerceront à travers le monde, particulièrement à Washington, au cours des prochains mois. Gageons cependant que bien d'autres facteurs que la question de la distribution des revenus pèseront alors dans la balance.

² En ligne : <http://beforeitsnews.com/economy/2016/02/are-the-peterson-institute-studies-reliable-guides-to-likely-tpp-effects-2795378.html>

Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation

Direction

Christian Deblock, professeur
titulaire au département de
science politique de l'UQAM et
directeur de recherche du CEIM.

Rédaction

Guy-Philippe Wells, chercheur
associé au CEIM.

Abonnez-vous

[À la liste de diffusion](#) 

[Au fil RSS](#) 

Adresse civique :

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est
Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-1560
Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA

Adresse postale :

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8 CANADA

Téléphone : 514 987-3000, poste 3910

Télécopieur : 514 987-0397

Courriel : ceim@uqam.ca

Site web : www.ceim.uqam.ca

